Secrétariat Général Pôle communication

DOSSIER DE PRESSE

Octobre 2018

La DIR Centre-Est se mobilise pour la sécurité de ses agents



Direction interdépartementale des Routes Centre-Est







MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

Pôle Communication

Lyon, le 12 Octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

La DIR Centre-Est se mobilise pour la sécurité de ses agents.

Du 15 AU 21 Octobre 2018 : la semaine de la sécurité des agents de la route.

9 000 agents des routes travaillent au quotidien sur les réseaux routier et autoroutier de l'État. Ils y réalisent près de 800 000 interventions par an pour baliser les chantiers, entretenir le réseau, sécuriser des zones d'incidents ou assurer la viabilité hivernale.

Chaque année, des accidents graves impliquent des personnels d'exploitation intervenant sur le réseau routier national non concédé géré par les DIR.

Entre 2014 et 2017, les accidents sur zones de chantier ou d'intervention ont augmenté de 34 % sur le réseau routier national. Sur ces quatre années, on déplore 120 blessés et 3 tués parmi les agents des routes

Dans la plupart des accidents, le facteur prépondérant est l'inattention des usagers.

Restez vigilants en toutes circonstances" et adaptez votre comportement : ralentir et s'écarter au maximum, si possible en changeant de voie. Nous rappelons que depuis septembre dernier, c'est d'ailleurs devenu une obligation du Code la route.

À l'occasion de la semaine de la sécurité des agents de la route, du 15 au 21 octobre 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, lance une campagne de sensibilisation à l'attention du grand public et des professionnels routiers.

Un film peut être visionné sur le site internet de la DIR Centre Est : http://www.dir-centre-est.fr/

Les agents des DIR travaillent pour vous aux abords des chaussées ou sur les voies de circulation. La sécurité de ces agents, mais aussi la vôtre, dépend de votre conduite.

Contacts presse:

Béatrice Cocquel, Responsable du pôle communication - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

La Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Créée en 2006, la Direction interdépartementale des Routes Centre-est est un des 11 services routiers déconcentrés du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargé du réseau national. Elle emploie plus de 800 agents pour gérer plus de 1 200 km de routes et d'autoroutes non concédées sur 13 départements.

Ses missions:

Exploiter

- Maintenir la viabilité du réseau, notamment en période hivernale (salage, déneigement)
- Surveiller l'état des routes, assurer la sécurité en cas d'incident ou d'accident
- Gérer le trafic (informer, conseiller, guider, réguler)
- Contribuer à l'information routière (panneaux à messages variables/internet/médias/radios

Entretenir

- Effectuer l'entretien quotidien des routes (entretien courant, assainissement, fauchage, propreté)
- Assurer la signalisation temporaire des chantiers
- Réaliser les travaux de maintenance et de réparation du patrimoine routier (chaussées, ouvrages d'art, tunnels)



Moderniser

- Réaliser des prestations d'ingénierie (étude et surveillance des travaux), dans le cadre des contrats de plan (CPER) pour le compte des DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
- Réhabiliter le réseau (réparation des chaussées et des ouvrages d'art)
- Moderniser (mise en sécurité des tunnels, sécurité du réseau, gestion du trafic, etc.)

L'accidentologie du personnel d'exploitation sur les chantiers nationaux

Près de 9 000 agents des routes travaillent au quotidien sur les réseaux routier et autoroutier de l'État. Ils y réalisent près de 800 000 interventions par an pour baliser les chantiers, entretenir le réseau, sécuriser des zones d'incidents ou assurer la viabilité hivernale.

Leur métier est rendu dangereux par le comportement de certains conducteurs. Ces agents sont également témoins ou victimes chaque année d'une soixantaine d'accidents touchant les dispositifs de signalisation temporaire de type « flèches lumineuses de rabattement » et « flèches lumineuses d'urgence ».

Entre 2014 et 2017, les accidents sur zones de chantier ou d'intervention ont augmenté de 34 % sur le réseau routier national.

- Depuis 2017, on enregistre presque 6 accidents par semaine.
- Et ces accidents font de plus en plus de victimes parmi les usagers de la route : +50 % entre 2014 et 2017.
- Au total, sur ces quatre dernières années, on déplore :
 - -parmi les usagers : 300 blessés et 9 tués ;
 - -parmi les agents des routes : 120 blessés et 3 tués.

L'accidentologie à la DIR Centre-Est



ANNÉE 2015

- 5 agents blessés dans des accidents de la circulation dont un grave.

ANNÉE 2016

- 1 agent blessé dans un accident de la circulation .

ANNÉE 2017

- 2 agents blessés dans un accident de la circulation .

Les causes d'accidents

À l'origine de ces accidents se trouve presque toujours une faute de comportement du conducteur :

-un manque de vigilance des usagers est le facteur prépondérant mis en cause dans plus de la moitié de ces accidents. Il peut être lié à l'utilisation de distracteurs comme le téléphone portable ou à la fatigue.

Les autres principaux facteurs explicatifs de ces accidents sont :

-le non-respect des distances de sécurité avec le véhicule qui précède ce qui, en particulier pour les poids-lourds, a pour conséquence de masquer la visibilité des conducteurs sur la présence de chantiers ;

- -le fait de circuler en débordant sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- le rabattement tardif avant le début d'un chantier ;
- -une vitesse excessive.



Fiche pratique : les comportements à adopter

« Les usagers en détresse sur le bord de la route me disent souvent qu'ils ne sont pas rassurés car les véhicules roulent trop vite en passant à côté d'eux. Je leur explique que très certainement eux aussi, quand ils sont derrière leur volant ils ne se rendent pas compte de leur vitesse, en passant à côté d'un piéton ou bien d'un agent qui travaille sur le bord de la route. »

François COGNET, chef du CEI de Paray le Monial

VOUS PASSEZ SOUVENT TOUT PRÈS DES AGENTS DES ROUTES Alors... POUR LEUR SÉCURITÉ, COMME POUR LA VÔTRE, EN CONDUISANT, SOYEZ ATTENTIF À CHAQUE INSTANT :

- Ne vous laissez pas distraire
- Laissez votre téléphone de côté
- Faites des pauses régulières

POUR LES PROFESSIONNELS:

- Respectez les distances de sécurité
- Ne mordez pas sur la bande d'urgence
- Respectez vos temps de conduite

À L'APPROCHE D'UN CHANTIER OU D'UN VÉHICULE D'INTERVENTION ADAPTEZ VOTRE COMPORTEMENT SANS ATTENDRE*

- Ralentissez
- Augmentez les distances de sécurité
- Si possible changez de voie
- Sinon, écartez-vous au maximum

SÉCURITÉ DES AGENTS DES ROUTES, À VOUS AUSSI D'ÉCARTER LE DANGER! securitedesagentsdesroutes.gouv.fr

^{*} ATTENTION, depuis le décret du 17 septembre 2018, le non-respect de ces consignes est désormais passible d'une contravention de 4e classe (135 € d'amende et une perte de 1 à 6 points de permis)

Le dispositif:

À l'occasion de la Semaine de la sécurité des agents de la route du 15 au 21 octobre, le ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports lance une campagne nationale de sensibilisation à l'attention du grand public et des professionnels routiers :

- diffusion d'un spot radio sur 12 antennes nationales (du 15 au 26 octobre) ;
- promotion sur Facebook, ciblée vers les professionnels de la route, d'un film faisant vivre en réalité virtuelle le quotidien des agents des routes (du 15 octobre au 4 novembre) ;
- affichages digitaux sur Mappy et ViaMichelin (du 15 octobre au 4 novembre);